



N° 10

Les hameaux de Jouarre sous la neige



Inscriptions
Scolaires
Rentrée
2018

page 8



Les nouvelles
actions du
CCAS

page 9



Présentation de la
nouvelle
agglomération

page 11

Nouveau dans votre Jouarre Mag ! Agenda de la commune découpable



“ Nous entrons dans
une nouvelle aventure
avec la Communauté
d'agglomération
Coulommiers -
Pays de Brie”

Il y a quelques semaines, Seine-et-Marne perdait un grand homme: Jean-Jacques Barbaux, le Président de notre Conseil Départemental. Une profonde tristesse grandit en nous tant cet homme au caractère trempé inspirait le respect et l'amitié. Et la Seine-et-Marne perd un homme politique sincère et fraternel comme on en faisait avant. Une vraie voix comme on en connaît peu, pleine de force et d'humanité.

Il incarnait cette ambition pour la Seine-et-Marne, celle de la relever, de la développer, pour qu'elle ait pour ses habitants, toute la place qu'elle mérite en Ile-de-France, et bien au-delà, forte de sa diversité, entre modernité et ruralité. A l'écoute, il savait respecter chacun des maires, et nous fédérer, nous rassembler pour défendre les intérêts de la Seine-et-Marne.

C'est une figure qui m'a marqué comme jeune maire et pour laquelle j'avais de l'estime, et même de l'admiration. Il avait toujours le mot, le propos, le conseil qu'il fallait à titre personnel ou pour assurer, pour ne pas dire assumer, sa fonction d'élu, de maire car il savait partager ce poids des responsabilités qui nous incombent devant nos administrés, nos habitants qui dans nos territoires ruraux sont aussi nos voisins, pour des projets à défendre, à partager, à développer, ceux du quotidien, du vivre-ensemble comme ceux imaginés à plus ou moins long terme et qui requiert patience et détermination pour les voir féconder.

C'est l'esprit qui nous anime à Jouarre et vous en trouverez quelques témoignages dans notre nouveau numéro comme cette nouvelle aventure collective au sein de la

Communauté d'Agglomération Coulommiers – Pays de Brie, née au 1er janvier 2018. Nous y prendrons toute notre part pour contribuer à sa réussite en termes de projets d'avenir et d'intérêt dit communautaire qui seront aussi ceux des Jotranciens.

Alors que le printemps s'annonce, vous retrouverons une belle rétrospective d'événements qui ont ponctué ces six derniers mois à Jouarre, des Journées du Patrimoine aux célébrations du 11 novembre, de la Soirée Roller aux Courses en VTT ou à pied avec Run'Trail, des moments pleins de solidarité, d'amitié et de fraternité tels que la Journée de la Pomme, le Noël des Anciens, le Jouarrathon, et bien d'autres encore.

Vous pourrez prendre connaissance également de l'essentiel de l'actualité de nos services publics, nous avons à cœur d'être réactifs, adaptés, à l'écoute pour mieux servir comme par exemple ce qui a trait à l'action sociale afin de réunir, prévenir, partager et aider les plus fragiles, les personnes isolées ou vulnérables, notamment au travers d'un nouveau dispositif contre le froid ou la canicule.

Pour les parents, n'oubliez pas que nous rentrons dans la période des inscriptions scolaires ! Cela nous permet de bien anticiper la rentrée 2018 sous les meilleurs auspices, ceux du dynamisme et de l'attractivité auxquels les familles participent, car il fait bon vivre à Jouarre ensemble.

A très bientôt.
Bien fidèlement,

SOMMAIRE

3	Les actualités de la commune	8	Enfance
4	Rétrospective de la vie communale	8	Les actions du CCAS Nouveaux : le colis bimestriel & le plan grand froid et canicule
6	Services techniques	10	Patrimoine & tourisme
6	Sécurité	11	Nouvelle agglomération
7	Gestes citoyens		

Run'n trail de Jouarre, le collectif de coureur de la commune

Soucieux de partager sa passion de la course à pied, Cédric Biard, a créé en octobre 2016, le groupe Facebook « Run'n Trail ». Il a pour objectif de mettre en lien tous les adeptes locaux du running. Ouvert à tous, du débutant au confirmé, du coureur loisir au compétiteur, et ce toujours dans une ambiance conviviale.

Pour aller plus loin, trois questions à Cédric Biard, le créateur de ce groupe de coureurs:



JM: Comment vous est venu l'idée de créer ce collectif de coureurs ?

En cherchant, je me suis aperçu qu'aucun groupe de coureur n'existait dans le secteur. Bien décidé à trouver des partenaires de courses, je me suis rendu à la forêt de choqueuse pour parler de mon projet de créer un groupe de coureur. L'idée à toute suite attisé les curiosités.

Je me suis donc lancé en octobre 2016.

JM: Comment fonctionne ce groupe ?

**“Beaucoup de femmes (...)
découvrent désormais de nouveaux circuits avec la sécurité d'être à plusieurs.”**

Le principe est simple, je publie deux posts sur la page Facebook le dimanche.

Un pour les sorties du lundi au jeudi et un autre

pour celles du vendredi au dimanche. Sur ces posts, les membres proposent leurs sorties de différents niveaux. Les personnes se donnent rendez-vous en fonction du circuit choisi.

Beaucoup de femmes qui n'allaient courir que sur des parcours restreints découvre désormais de nou-

veaux circuits avec la sécurité d'être à plusieurs. Pour sécuriser d'avantage nos membres, le groupe est « fermé ». De ce fait, les publications sont visibles uniquement par ses membres. L'accès à la page est filtré et contrôlé.

JM: Combien de membre font partie de ce collectif de coureurs ?

Petit à petit nous sommes arrivés à 121 inscrits mais pas seulement des Jotranciens ! Des coureurs de toutes les communes du secteur proche viennent nous rejoindre.

Cédric Biard : « Il s'agit d'un véritable groupe ! Sans les autres coureurs et leur confiance en moi, je n'aurai pas pu porter ce projet »

N'hésitez à enfiler vos baskets et rejoindre le “Run'n Trail Jouarre” Facebook !

Bravo pour cette initiative !

JUDO

**Wilciane SILVA DE SA,
la nouvelle championne
départementale de Judo et qualifiée
pour les championnats de France !**



Le 14 janvier dernier, Wilciane remettait en jeu son titre de championne départementale de l'Aisne à Tergnier. Elle remporta la compétition par Ipon en moins de 45 secondes. Une médaille qui vient s'ajouter à son palmarès impressionnant de double championne de Seine-et-Marne, capitaine de l'équipe du 77, et désormais double championne de l'Aisne !

! OAVRB BRAVO !

COUNTRY

**Corrine KOZLOWSKI,
Championne de Normandie et qualifiée
pour les championnats de France !**

C'est le samedi 3 mars 2018 que Corrine KOZLOWSKI remporta les championnats de danse Country catégorie adulte 3 à Plélo pour la compétition régionale Bretagne-Normandie. Elle participera aux championnats de France à Lille le 9 et 10 juin 2018.

Le dernier entraînement avant la cette grande échéance aura lieu à Buchelay (78) le 29 avril prochain.

Nous lui souhaitons le meilleur pour les championnats de France !



Retrospectives

Décembre -Janvier -Fevrier



La journée du Patrimoine

16-17 & 18 septembre

Fort des trésors de Jouarre, l'Office de tourisme, l'association Jou'arts et la mairie de Jouarre ont proposé un programme varié, avec des activités pour petits et grands; des fouilles archéologiques, des expositions, des ateliers de calligraphie, et une visite guidée à travers la commune au patrimoine historique et culturel si riche... tout était réuni pour découvrir ou redécouvrir les richesses de notre ville en famille et entre amis.

Soirée roller

29 septembre 2017

Ça roule à Jouarre à travers donc un parcours inédit pour cette première fois dans les rues du centre-ville de Jouarre, à l'invitation de la Mairie. Les participants étaient nombreux à répondre à l'appel, y compris les sœurs de l'Abbaye qui les ont rejoints pour ce moment sportif et convivial !

Le 1e salon de la maquette et du modèle réduit à Jouarre

31 septembre & 1e octobre

L'association maquette club de Jouarre organisait le 1e salon de la maquette et du modèle réduit à Jouarre. Enorme succès pour cet événement qui a réuni de nombreux curieux et passionnés à la salle polyvalente de Jouarre.

Journée Pommes

12 & 13 octobre

L'association Jouarre & Environnement a encadré les enfants lors de la récolte et la fabrication artisanale de jus de pommes pour que l'école élémentaire Jehan de Brie participe aux « journées pommes » pour les trois classes de CP.

Course de VTT

5 novembre

Le quartier de Courcelles a accueilli les courses de VTT & Cyclo Cross organisées par l'association SCJC77 qui a trouvé que notre territoire se prêtait bien à cet exercice sportif intense.



11 novembre

Au côté de Monsieur Claude Pottin, ancien combattant et ancien Lieutenant Comandant du centre d'intervention de la Ferté sous Jouarre, le maire, Fabien Vallée et l'ensemble de l'équipe municipale se sont recueillis devant le monument des anciens combattants de la Première Guerre Mondiale afin de faire vivre le Devoir de Mémoire.

Cérémonie des diplômes

18 novembre

Pour récompenser les jeunes diplômés de Jouarre, le service jeunesse de la mairie de Jouarre organisait une cérémonie des récompenses aux diplômés. Bravo à eux tous et belle réussite dans leurs études, leur formation ou leur métier.

Jouarrathon

2 décembre

Grâce à vos dons, le téléthon de Jouarre a reversé 600€ à l'Association Française contre les Myopathies ! Record à battre pour l'an prochain. Bravo et merci à tous !

Repas de Noël des anciens

9 décembre

129 personnes de plus de 65 ans ont participé aux repas de Noël du Centre Communal d'Action Sociale. Pour l'occasion, les enfants du service jeunesse ont mis en place des animations et des chants fort appréciés par les participants ! Le groupe Just for you a fait danser nos convives !

Chœurs de l'Armée russe

13 décembre

L'association Jou'Arts et Culture était à l'initiative du concert exceptionnel du Chœurs de l'Armée Rouge à l'église Saint-Pierre Saint-Paul. Succès plein pour cette représentation qui s'est produite à guichet fermé !

Marché de Noël

15, 16 & 17 décembre

Plus de 60 exposants vous ont présenté leurs savoir-faire et leurs produits pendant le marché de Noël 2017 ! Pour la première fois, l'Abbaye de Jouarre a ouvert les portes de ses jardins pour accueillir des chalets pour le plus grand bonheur des participants. Visite du père Noël, remise de cadeaux, laser show, sculptures interactives musicales et représentations féériques ont rythmé ces 3 jours autour de ce magnifique édifice qu'est notre Abbaye et sa tour Romane.

Atelier culinaire de Noël

20 décembre

Pour préparer Noël, le service Jeunesse de la mairie proposait un atelier intergénérationnel à l'hôpital de Jouarre. Les enfants et les résidents ont pu confectionner des bûches de Noël. Moment gourmand pour les petits et les grands !

Salon Multi-collections

20 décembre

Dimanche 14 février dernier, 29 exposants vous ont présenté leurs collections à l'occasion de la première édition de ce salon organisé par l'Office de Tourisme.

Soirée des vœux

26 janvier

Cette année, la soirée des vœux de la municipalité mettait à l'honneur les associations de la commune ! Plus de 400 personnes étaient présentes pour commencer ensemble ce début d'année 2018.

Ateliers crêpes

14 février

Les enfants inscrit à l'atelier du service Jeunesse ont pu réaliser et déguster des crêpes tout en partageant ce moment convivial avec les résidents de l'Hôpital de Jouarre.

Atelier poterie de Pâques

28 février

Pour préparer pâques, le service Jeunesse de la mairie organisait un atelier de confection de figurines sur le thème de Pâques à l'hôpital de Jouarre.

Episodes neigeux

Prévenir pour plus de sécurité

Le mois de février a été marqué par de conséquents épisodes neigeux. Dès les premières prévisions météorologiques, les agents des services techniques ont amorcé le salage préventif des chaussées. Sur la durée de l'ensemble de ces intempéries, c'est plus de 60 tonnes de sel qui ont été utilisées dans Jouarre et ses hameaux pour votre sécurité.



Signalisation

Un coup de jeune pour nos panneaux

Les services techniques de la ville remplacent et installent de nouveaux panneaux de signalisation sur la commune. Désormais, le domaine de la Mazure, la rue du Moulin de Comporté, la place des usages et le Hameau du Grand Courroy disposeront d'une signalisation visible.



Inondations

Jouarre classée en « Etat de Catastrophe naturelle »

Les fortes pluies qui se sont abattues sur l'ensemble de la Seine-et-Marne entre le 15 janvier et le 5 février 2018 ont conduit à la crue des cours d'eau de la région. Compte tenu des dégâts causés par ces précipitations, Jouarre a été reconnue en état de catastrophe naturelle inondation et coulée de boues par l'Etat. Après déclaration auprès de leurs assurances, les administrés touchés par des sinistres durant cette période ont ainsi pu bénéficier d'un dédommagement.

Sécurité

Sécurisation des routes

Radars pédagogiques et miroirs de circulation

La commune de Jouarre comprend plus de 120 kilomètres de route et il est important que celles-ci soient sécurisées pour tous. Afin de sensibiliser les automobilistes à la vitesse, 5 nouveaux radars pédagogiques, dont 4 à énergie solaire, vont être installés sur la commune. Ces radars seront installés aux endroits nécessitant une attention particulièrement accrue dans lesquels les excès de vitesse sont réguliers, notamment à Courcelles, aux Gouffre et à Romeny. Trois miroirs de circulation viennent s'ajouter à cette campagne de sécurisation routière : ils seront installés dans la rue de la fontaine Rougeau, la rue de Comporté et au croisement de la rue du Marteroy et de la rue de la Pierre.

Voisins vigilants



Depuis décembre 2016, la ville est inscrite au programme "Voisins Vigilants". Ce dispositif consiste à veiller ensemble à la tranquillité de la ville. Après votre

inscription, vous pourrez envoyer et recevoir les alertes des membres du groupe.

Aujourd'hui, **161 foyers** participent à cette vigilance active, citoyenne et conviviale.

Pour rejoindre ce programme, rendez-vous sur "www.voisinsvigilants.org".

Stationnements gênants

Rappel au civisme

Attention ! Comme le stipule l'article R 417-10 du code de la route, tout arrêt ou stationnement gênant l'accès à un autre véhicule ou son dégagement représente une infraction de 2e classe et est réprimée de 35€ d'amende. Cette infraction entraîne également la mise en fourrière du véhicule.

Les gestes Eco-citoyens, à quoi ça sert ?



Des lecteurs de Jouarre Magazine nous ont écrit pour s'interroger sur le bénéfice du tri sélectif, au sens propre du terme et pas seulement en terme environnemental.

Cette question peut paraître justifiée car il est toujours demandé d'en faire plus mais on ne voit aucune déduction sur sa feuille d'imposition, a-t-on coutume de dire ! En effet, la réalité n'est pas toujours visible et c'est bien dommage car elle est encourageante. Nous gagnons plusieurs dizaines de milliers d'euros avec les petits gestes quotidiens: notre verre, notre papier (...) sont en effet vendus à notre profit mais ils sont directement déduits du coût de nos ordures ménagères (ramassage...). Voilà la raison de l'invisibilité de nos efforts sur le tri car nous optimisons pour éviter des hausses sur nos charges de ramassage.

Collecte des déchets : respectons les calendriers pour être efficace !

D'après l'arrêté n° 57/2017, il est nécessaire de sortir vos bacs la veille au soir de la collecte. Afin de ne pas encombrer la chaussée, il vous est demandé de bien vouloir rentrer vos conteneurs le plus tôt possible après le passage des services de collecte. Retrouvez le calendrier des déchets sur le site internet www.jouarre.fr, sur le Facebook de la ville ou en mairie.

Du verre trié en plus pour des charges en moins !

Pour être encore plus concret, un verre de plus trié, c'est du bénéfice en plus et des charges en moins. Un verre de moins trié, c'est du bénéfice en moins et des charges en plus! Le verre non trié qui atterrit dans les ordures ménagères va suivre le circuit de ces déchets qui sont destinés à être brûlés pour produire de l'électricité. Conséquences : le verre fond, passe à travers le tamis de la fosse de brûlage atteint les brûleurs qui finissent par se boucher, voire une bouteille bouchée explose et déchausse les brûleurs. Résultat : interruption du circuit de production, nettoyage, remplacement... Et quelques milliers d'euros en plus à notre charge !

Par le développement durable en résumé, nous continuons à agir pour notre Terre et nous agissons de façon raisonnée pour équilibrer les dépenses de notre porte-monnaie, individuel comme collectif !

Enfance

Inscription scolaire

Rentrée 2018

Dates à retenir: les inscriptions scolaires pour la rentrée 2018 auront lieu du :

mardi 3 au samedi 14 avril 2018

Les inscriptions aux écoles concernent les nouveaux arrivants, les enfants intégrant les classes de petite section de maternelle ou les classes de cours préparatoire en primaire. Une inscription auprès de l'école sera également nécessaire en prenant contact avec la Directrice et ce après la pré-inscription en Mairie.

Pour inscrire votre enfant, il est nécessaire de vous rendre en mairie avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Deux justificatifs de domicile (factures EDF, SAUR, téléphone) datant de moins de trois mois.
- Jugement de divorce ou de garde si les parents sont séparés



Du mardi 3 avril au vendredi 13 avril 2018 (hormis le jeudi) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les jeudis 5 et 12 avril 2018 de 14h00 à 17h00.

Les samedis 7 et 14 avril 2018 de 9h00 à 12h00.

Le Centre de loisirs

ALSH & périscolaire

Pour les vacances scolaire de fin février début mars, l'ALSH a organisé des activités à thème pour ravir les petits et les plus grands !

Au programme : Jeux olympiade et carnaval futuriste pour les 6 / 12 ans et thème disney pour les 3 / 6 ans.



Le Centre de Loisirs se trouve dans l'enceinte de l'école primaire Jehan de Brie de Jouarre.

Il comprend deux services distincts :

- Le périscolaire :
Accueil d'enfants scolarisés à Jouarre le matin de 7h à 8h30 et le soir de 15h30 à 19h30.
- L'ALSH :
pour les enfants de 3 à 12 ans scolarisés à Jouarre et/ou habitants sur la commune.
Tous les mercredis et les vacances scolaires

Centre Communal d'actions Sociales

Le Noël des anciens

se retrouver et partager ensemble

Le samedi 9 décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé le repas de Noël annuel à la salle polyvalente de Jouarre. 129 personnes de plus de 65 ans ont répondu présentes pour partager un repas gourmand animé par le groupe Just for You. Pour l'occasion, le service jeunesse de la ville a organisé des animations très appréciées par les participants avec une vingtaine d'enfants vêtus aux couleurs de Noël.



Comme tous les ans, les seniors de la ville avaient le choix entre un repas de Noël ou un panier gourmand.

Cette année, la municipalité avait choisi de remettre les colis de Noël autour d'un petit déjeuner offert par le CCAS en présence des élus. Action très appréciée par nos aînés.



Colis alimentaire bimestriel

être aux côtés des plus fragiles, des personnes isolées

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place une distribution colis alimentaires pour les administrés de Jouarre non-imposables et âgés au minimum de 70 ans.

Ce colis est composé essentiellement de denrées alimentaires et préparé par Monsieur Aftal, responsable du commerce « Rapid'Market » de Jouarre.

Après une inscription préalable auprès du CCAS, ces colis seront distribués directement au domicile des inscrits deux fois par mois entre 9h et 12h, par M. Aftal et un élu de la ville. En cas d'absence, les colis sont ramenés au C.C.A.S ou ils peuvent être retirés jusque 7 jours après la date de passage.

Le C.C.A.S de Jouarre tient à remercier, tout particulièrement, Monsieur Philippe Gautheron, Adjoint au Maire de la ville, qui participe activement au bon déroulement de la distribution des colis bimestriels.



Mise en place d'un plan grand froid & canicule

La ville de Jouarre a été particulièrement impactée par les conditions météorologiques et climatiques durant ces trois dernières années. De ce fait, le Maire et le C.C.A.S ont conclu qu'il était impératif de mettre en place des outils simples mais efficaces, nous permettant de répondre au mieux aux demandes des personnes isolées ou simplement qui en formule la demande. Ainsi, vous avez la possibilité de vous faire connaître auprès de nos services, soit en vous déplaçant aux horaires d'ouverture soit par téléphone, et nous vous communiquerons alors un formulaire à retourner en mairie.

Ce dispositif s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 70 ans au minimum, isolée ou n'ayant plus de moyens de se déplacer.

Attention, il ne s'agit pas de remplacer votre aide-ménagère, si d'ailleurs vous aviez besoin de coordonnées, n'hésitez pas à nous appeler.

Allocation Solidarité Senior

remplace les Bons de la Pentecôte et Bon de Chauffage

Le C.C.A.S de la ville a décidé de renouveler les aides que nous accordions aux personnes âgées : ainsi, nous avons créés l'allocation de solidarité Senior. Elle a pour vocation d'assurer un niveau de vie minimum durant la vieillesse. Echelonnée en fonction des revenus, elle remplace désormais le bon de la Pentecôte et le bon chauffage. Elle sera versée au mois de Septembre de chaque année sur présentation des documents et permet, à chacun des bénéficiaires de pouvoir en disposer comme il le souhaite.

Pour l'année 2018, les personnes ayant déjà fournis leurs avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 ainsi que leur RIB au C.C.A.S sont directement prit en compte.

L'inscription est à renouveler tous les ans sur présentation de l'avis de non-imposition sur les revenus de l'année N-1 dès sa réception et d'un RIB en cas de changement de banque..

Voyage des seniors

à l'assaut du château de Vaux-le-Vicomte !

Le 23 juin prochain, le C.C.A.S proposera aux anciens d'aller visiter le château de Vaux-le-Vicomte.

Au programme : A préciser

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous présenter en Mairie, entre le **14 et le 25 mai** au C.C.A.S de Jouarre munis de votre mode de règlement. Attention, cette prestation est réservée aux jotranciens et jotranciennes âgées de 65 ans au minimum et inscrites sur les listes électorales. Aucune inscription ne se fera par téléphone ou par courrier.

Une participation de 30€ vous sera demandée.

COUPON D'INSCRIPTION AU VOYAGE ANNUEL à l'assaut du château de Vaux-le-Vicomte !

Nom: Prenom:

Nom: Prenom:

Téléphone portable :

Veuillez retourner ce coupon avant le 1e Juin 2018 au service du CCAS

Prenons rendez-vous pour La Procession et la fête foraine de Jouarre.



Le lundi 21 mai à partir de 9h30 place Saint Paul sera lancée la Procession de Jouarre. Ne manquez pas ce rendez-vous traditionnel millénaire qui clôture en quelque sorte la fête foraine de Jouarre qui aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2018.

Voilà près de 1400 ans que le monastère Notre-Dame est né à Jouarre, initiant le développement d'un bourg au sommet de la colline et si les spécialistes nous en vient la crypte de la place Saint Paul, faisant parfois le voyage depuis l'autre bout de l'Europe sur la journée pour admirer le Christ Tétramorphe qui s'y trouve, il est une tradition bien vivante depuis 12 siècles : les processions des Châsses qui drainèrent jusqu'à plusieurs milliers de pèlerins par an.

Ces châsses que l'on peut observer habituellement dans l'église paroissiale ont été restaurées l'an passé à l'initiative de la mairie et avec le concours de nombreuses entreprises & particuliers de Jouarre.

Si Charlemagne dans un édit d'Aix la Chapelle demandait « une monstre générale des reliques » le mercredi de Pentecôte, c'est de nos jours le lundi matin qu'a lieu la procession, rejoignant les différentes croix qui jalonnent le territoire jotrancien tout comme la fête "industrielle" comme on disait au XIXème siècle, avec ses tirs au fusil & ses manèges.

Si le trajet & les croix concernées sont encore en travail, la procession - comme la fête foraine - est bel & bien confirmée : notons le lundi 21 mai à partir de 9h30 place Saint Paul pour ce rendez-vous millénaire ! La fête foraine de Jouarre aura lieu le 19, 20 et 21 mai 2018.

Elles abritent les reliques (restes des défunts) de nombreux Saints, de la Brie & d'ailleurs. Patrimoine vénéré des Jotranciens & des habitants de la région, elles ont processionné dans les bons & les mauvais jours (fêtes du calendrier liturgique, épidémies de peste, après le saccage révolutionnaire...) donnant toujours lieu à un moment d'unité du bourg, resserrant les liens entre l'abbaye & les habitants.

Des nombreuses « sorties » annuelles qu'elles effectuaient autrefois, c'est la plus importante qui reste de nos jours : celle de la Pentecôte que suivaient fête & foire locales pour profiter de la présence des pèlerins.



La place Saint-Pierre fait peau neuve



Rénover et entretenir le patrimoine est essentiel pour mettre en valeur la richesse culturelle de notre ville. Erodées par le temps, les façades de l'église Saint Pierre Saint Paul, de la crypte, la rue Montmorin, le parvis de la charetterie et les toitures de l'école Saint Paul ont été totalement nettoyées et rénovées par l'entreprise BATINETT entre le mois de janvier et février 2018.



La Communauté d'Agglomération de Coulommiers – Pays de Brie voit le jour.

Jouarre s'intègre dans un nouveau projet de territoire

Lors de la séance du jeudi 11 janvier 2018, la Conseil Communautaire de la Nouvelle Communauté d'Agglomération Coulommiers – Pays de Brie a été installé sous la présidence du Jean-Paul Susini, Maire de Changis-sur-Marne.

Les 73 conseillers communautaires ont élu à sa tête par 63 voix (10 blancs) le maire de La Ferté-sous-Jouarre, Ugo Pezzetta, comme Président de la Communauté d'Agglomération née de la fusion de la Communauté de Communes Pays de Coulommiers et celle du Pays Fertois. La Commune de Jouarre appartenait à cette dernière jusque-là. Trois élus de notre commune siègent dans la nouvelle assemblée : Fabien Vallée, le Maire, Philippe Gautheron, adjoint aux finances, et Henri Delestret, Conseiller municipal délégué au développement économique et durable.

Le paysage des intercommunalités apparaît ainsi finalisé depuis le lancement du big-bang territorial lancé par la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) voulue par l'ancien président Hollande. Ainsi, dans ce long processus, à notre échelle, Jouarre s'est résolue et a accepté de rejoindre ce nouvel établissement de 43 communes et 75 000 habitants. Il s'agira dès lors, d'exister dans le nouveau paysage Seine-et-Marnais, entre deux agglomérations fortes, celle du Pays de Meaux et celle de Val d'Europe. « Une intercommunalité doit reposer sur ces deux pieds comme une commune. D'un côté, bien entendu nous veillerons à ce que des économies d'échelle soient réalisés car il s'agit par la mutualisation des services et des budgets de rechercher des charges de fonctionnement à la baisse, et au-delà d'un effet mécanique de levier qui permet de toucher

davantage de dotations de l'Etat (2M€) qui pourraient nous faire baisser la garde dans cette volonté de maîtriser les dépenses publiques et la pression fiscale. De l'autre côté, si nous faisons ce choix raisonné de nous rassembler, il s'agit bien sur des compétences définies par la loi et celles choisies par nous, communes et intercommunalité, de porter un projet de territoire partagé. Nous avons des atouts de développement et d'attractivité ; nous avons également des difficultés communes à maintenir une qualité de service public et de proximité pour le bien commun de nos habitants. » Parmi les deux atouts phares de la communauté d'agglomération, le rayonnement touristique et le développement économique auxquels Jouarre entend contribuer pleinement car son patrimoine historique, culturel et vert est reconnu et riche pour être encore plus visible demain, notamment avec la création

du Parc Régional de la Brie. En termes de lutte contre la désertification médicale en milieu rurale, Jouarre souhaite également faire bénéficier de son expérience réussie avec des établissements de santé implantés qui doivent s'intégrer dans un réseau et des dispositifs à développer, tel que la Maison de Santé Intercommunale de la Ferté-sous-Jouarre. Enfin en matière d'accompagnement et d'aménagement des parcs d'activités économiques, Jouarre dispose là encore d'atouts sur son territoire qui peuvent contribuer défendre avec les communes voisines, chacune respectueuse des intérêts les unes des autres, afin de mieux les défendre dans la Région-Ile-de-France et aux Portes du la Métropole du Grand-Paris. Nous reviendrons régulièrement dans le Jouarre Mag sur l'actualité et les projets de la Communauté d'Agglomération pour en comprendre les enjeux réels pour notre ville.

Tribune de l'opposition

Le Maire et son équipe se glorifient dans le magazine «Bilan mi-mandat» de belles réussites mais ils ne les citent pas : la fermeture de la Charretterie, les commerces qui continuent à s'éteindre jour après jour malgré l'étude lancée depuis août 2017, la fermeture de la halte garderie, etc. Attention aux nouvelles promesses : reprise des voiries et des espaces verts des lotissements demandeurs, rénovation des façades des bâtiments de la Grande Place, création d'un parc en centre ville, création de jardins familiaux, création d'un espace naturel de détente, création d'une serre municipale, nouveau projet au Plat d'Etain, ouverture d'un restaurant dans la Charretterie après plus de 100 000 euros de travaux, extension de la zone d'activité Croix de Mission, création d'une Maison d'Assistantes Maternelles, proposer «mieux» pour le Centre de Loisirs (après avoir stoppé notre projet de réhabilitation), remise en place d'une nouvelle déchetterie. Soyez vigilants sur leurs futures réalisations

Nawal BADDOUR, Isabelle LECLERCQ, Amandine FARGET, Pierre GOULLIEUX, Arnaud MEYNADIER

Tribune de la majorité

«Va ! calomnie hardiment, il en reste toujours quelque chose ! ». Ce n'est pas notre conception de la politique qui doit être un engagement noble au service du bien commun. Dans notre commune, cela devrait prendre tout son sens au lieu de sombrer dans une litanie d'exemples sortis de tout contexte pour fomenter un procès d'intention abaissant le débat municipal à Clochemerle, témoin d'une impuissance d'actions et de propositions de leurs auteurs. Alors les cœurs ulcérés se soulagent : ils se rejoignent dans cette litanie des récriminations ; chacun y va de son grief disait Zola. L'envie reçoit toujours plus volontiers les impressions de la calomnie que de la vérité. Nous pourrions alors nous draper du propos de Madame de Maintenon : « on ne triomphe de la calomnie qu'en la dédaignant ». Mais nous ne sommes plus au XVIIIème siècle. Dans une époque surmédiatisée, celle des réseaux sociaux, qui se transforment parfois en Comités de Salut Public, certains reprendront l'air de la suspicieux en se disant « il n'y a pas de fumée sans feu ». Alors notre réponse est simple et claire : les Jotranciens ont heureusement le bon sens de nous questionner car depuis notre début de mandat, nous sommes, nous, pragmatiques et ouverts à l'échange et à l'explication plutôt qu'à la désinformation.

Agenda de la commune

Du 2 au 14 avril

Inscriptions scolaires

4 avril

Ramassage des Encombrants

11 avril

Pâques à l'Hopital de Jouarre

21 avril

Repas spectacle hommage
à Dalida

27 avril

Marché nocturne
Autour de la Mairie
de 17h à 20h

5 mai

Gospel Fire
Eglise Saint Pierre Saint Paul
à 20h30

8 mai

Commémoration

10 mai

Brocante du comité des fêtes

19, 20 & 21 mai

Fête Foraine

25 mai

Marché nocturne
Autour de la Mairie
de 17h à 20h

25 mai

Fête du savoir ludique
Courcelles en Fête

25 mai

Fête des voisins

26 & 27 mai

Exposition de l'atelier Brie'art

Etat civil

Naissances

AFTAL Brahim
BLANCONNIER Méwen
BOUET Ayden
CAFFART Dimitri
CAFFART Nolan
CHAUDY Jade
DARRÉ Mathilde
DENIL Chloë

DESCHAMPS Kelly
DHAOUI Chahine
DURAND PARODAT Julianna
GRISÉ Milann
MERCIER Jùlya
PEREIRA DA CUNHA Marie
SANCHEZ CHACON Cristina
THIBAUT Naël

Décès

AIELLO Nelly née PRINZIVALLI
AUBRUN Michel
BEAUVOIS Gisèle née PETITJEAN
BERGERON Gilles
BOIN Jean
BOUDIOL Denise
BOURGEOIS René
BOURSON Josette née IZOPET
CATTÉ André
DANSIN Michel
DEBARGUE Yvonne née JÉRONNE
DELAÎTRE Didier
DESENNE Bernard
GUGGENHEIM Martine
HAAN André
HARANT Simonne née HENRY
JIMÉNEZ PÉREZ José
KERDRAON Micheline née LAGRANGE

KRECKELBERGH Marcel
LACOUR Janine née ONORANDO
LAPLAIGE Marie-Thérèse née HENRY
LEVASSEUR Janine née EMERY
LEVASSEUR René
MACARTY Micheline née GOURDON
PAINVIN Nathalie
PEYRE Huguette née ETERLET
PICOU Josiane née FELBACQ
POT Marie-Louise née DERACHE
RANGHEARD Michelle
ROVEZZO Francesco
RUZÉ Janine née BROCHET
SHALGIAN Francine
SICOT Brigitte née ANGOULVANT
THOMAIN Simonne née MESSANT
TORVIC Eugénie
TOURASSE Christiane née CHARLES

Les services municipaux

Accueil - Etat civil

Lundi, mardi, mercredi
& vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

01 60 24 26 26

Urbanisme

Lundi, mardi & vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 17h

01 60 24 26 23

Scolaire

Lundi, mardi, mercredi
& vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

01 60 24 26 27

C.C.A.S

Lundi, mardi, mercredi
& vendredi
de 9h à 12h

01 60 24 26 26

Police Municipale

du lundi au samedi
de 9h à 12h

01 60 22 22 33
06 33 69 68 45
06 85 11 18 83

Accueil de Loisirs

01 60 22 45 78
06 81 50 96 39

ALSH

Maternelle : 07 78 41 97 23
Primaire : 07 78 41 97 22

Retrouvez la mairie de Jouarre sur les réseaux

Facebook "Jouarre", twitter: @dejouarre, instagram: Mairiedejouarre
www.jouarre.fr et application mobile "Jouarre"